|  |
| --- |
| /Users/andredoizon/Library/Containers/com.microsoft.Word/Data/tmp/WebArchiveCopyPasteTempFiles/cropped-cropped-logo-fed-nouveau-web.jpg |
| ‍*Lettre d'information de la Fédération Environnement Durable* |
|  |
| /Users/andredoizon/Library/Containers/com.microsoft.Word/Data/tmp/WebArchiveCopyPasteTempFiles/ogo_Journal_du_dimanche.png |
|  |
| **L’éolien : un mirage « vert » qui défigure nos paysages**  TRIBUNE.**L’éolien industriel envahit la France, laissant derrière lui un paysage ravagé et une population indignée. Malgré leur prétention à être une solution écologique, les éoliennes géantes se révèlent être une catastrophe pour l’environnement et notre héritage culturel, affirme Jean-Louis Butré\*.** [https://www.lejdd.fr/societe/leolien-un-mirage-vert-qui-defigure-nos-paysages-143198﻿](https://cmeol.info/cmeol/index.php?option=com_acym&ctrl=fronturl&task=click&urlid=18&userid=999&mailid=337) |
| [/Users/andredoizon/Library/Containers/com.microsoft.Word/Data/tmp/WebArchiveCopyPasteTempFiles/eol-jdd.jpg](https://cmeol.info/cmeol/index.php?option=com_acym&ctrl=fronturl&task=click&urlid=21&userid=999&mailid=337) |
| ‍ Loin d’être des éléments architecturaux intégrés harmonieusement dans nos paysages, les éoliennes industrielles représentent une atteinte grandissante pour notre environnement et notre patrimoine historique. Trop souvent présentées comme des symboles de modernité et de développement durable et de symbole de l’écologie « verte » par ceux qui profitent financièrement de leur implantation, ces structures imposantes cachent en réalité une transformation paysagère catastrophique.  L’idée que les éoliennes peuvent être perçues comme des éléments architecturaux contemporains structurant nos paysages est une illusion. En réalité, leur présence en masse dénature nos territoires, les transformant en des zones industrielles électriques uniformes et oppressantes. Ces éoliennes géantes pouvant atteindre maintenant 230 mètres de haut imposent leur gigantisme et leur présence, cannibalisent l’espace, un bien commun, détruisant ainsi l’harmonie et la diversité de nos régions.  À LIRE AUSSI [[Melun] Éoliennes, immigration, démolition du patrimoine… qui veut la mort de nos villages ?](https://cmeol.info/cmeol/index.php?option=com_acym&ctrl=fronturl&task=click&urlid=22&userid=999&mailid=337)  À fin 2023, la France comptait sur son territoire 1 765 sites opérationnels, comprenant 9 340 éoliennes, ce chiffre évolue, il y a 28 sites en construction, comprenant 144 nouvelles. Aucune étude officielle gouvernementale n’a été faite pour évaluer l’impact total du nouveau programme d’accélération des énergies renouvelables voulu par le président Macron qui consiste à implanter de l’ordre de 10 000 nouvelles terrestres.  Hervé Texier, vice-président de la FED et président l’Association Belle Normandie Environnement, constate que*"l’exaspération des habitants de la Normandie atteint son paroxysme face à la continuation du massacre éolien de leur paysage. Dans le pittoresque Bessin, la colère gronde. « Ras-le-bol ! », clament-ils haut et fort, dénonçant ces géants d’acier qui ne font que tourner dans le vent, coûtant une fortune aux contribuables, mettant en péril la faune aviaire et saccageant sans vergogne nos précieux paysages normands.* *La tolérance envers ces monstres est désormais proche de zéro, à moins de verser discrètement quelques pots-de-vin. La révolte est palpable dans nos campagnes ! Un nouvel affront se dessine dans le Bessin : de nouveaux projets d’implantation de parcs éoliens sont en cours d’études. L’un au Manoir et l’autre à Tierceville. Ces éoliennes, mesurant entre 165 et plus de 200 mètres de haut, défient l’horizon, surpassant même la majesté de la cathédrale de Bayeux et les modestes hauteurs de Bricqueville*»  **La France est laissée en pâture aux opérateurs éoliens privés qui s’emparent sans vergogne de notre bien commun pour le défigurer**  Le sujet touche la France rurale entière dans sa chair. Il y a une prise de conscience : la densité des installations est une problématique qui concerne une large portion du pays hors des villes. La Somme est le « champion » de la densité éolienne rurale. *« On a transformé notre belle région en zone industrielle a déclaré une habitante : 400 mats dans un rayon de 20 km. On ne peut plus poser le regard sur un paysage sans avoir des éoliennes autour de soi, c’est devenu invivable »*.  Pourtant, la France était un pays dont l’un des principaux atouts était sa variété de paysage et ses sites naturels préservés. L’Hexagone est aujourd’hui laissé en pâture aux opérateurs éoliens privés qui s’emparent sans vergogne de notre bien commun pour le défigurer. Leurs moyens financiers gigantesques, aidés par une administration aux ordres d’un pouvoir qui n’écoute plus la France rurale, leur permettent de s’implanter quasiment n’importe où au grand dam de territoires entiers voués à la désertification.  **L’État a ouvert une boîte de Pandore : la raison impérative d’intérêt public majeur**  L’éolien industriel représente aussi la plus grande menace pour notre patrimoine historique et notre identité culturelle. Les villages préservés historiques, les monuments prestigieux, sont progressivement engloutis par cette marée d’éoliennes. La diversité régionale qui faisait la fierté de notre pays est sacrifiée au nom du profit et de la soi-disant « transition énergétique » imposée par des décrets les déclarant de « Raison impérative d’intérêt public majeur », une nouvelle manœuvre gouvernementale pour passer par-dessus les lois.  La FED a déposé un recours en cassation pour faire annuler ce décret lamentable.  Qu’il s’agisse par exemple des abords du château d’Amboise ou de sites classés au patrimoine mondial de l’UNESCO, rien n’arrête les promoteurs éoliens. En 2023, le Conseil d'État s’est interposé à 33 reprises contre les implantations de ces engins, ce qui représente un tiers des contentieux concernant l’éolien. On peut citer la préservation du site Unesco de Saint-Savin, la cathédrale de Chartres, ou la tour Auguste Perret à Amiens.  À LIRE AUSSI[« Victoire colossale » : le Conseil d'État freine le développement de l’éolien en France](https://cmeol.info/cmeol/index.php?option=com_acym&ctrl=fronturl&task=click&urlid=23&userid=999&mailid=337)  Dans la plupart des projets éoliens des régions rurales, les promoteurs, après avoir détruit les chemins creux et les arbres centenaires, proposent aux habitants de planter des haies de 3 à 4 mètres de haut, destinées à atténuer la vue d’éoliennes de 180 ou 230 mètres de hauteur. C’est dérisoire et cela témoigne du peu de considération pour l’environnement et pour la population qui vit en milieu rural.  **Éoliennes en mer, ces géants d’acier émergeant des eaux** Les futures éoliennes en mer sont devenues, elles aussi, l’incarnation du saccage environnemental qui guette nos côtes, en particulier en face du magnifique littoral breton, comme la baie de Quiberon dans le Morbihan ou la presqu’île de Crozon dans le Finistère, des sites naturels de rêve enviés par le monde entier. Alors que la Commission nationale du débat public (CNDP) orchestre un simulacre de discussion publique s’étalant du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024 le long des façades maritimes françaises, le paysage se dessine d’ores et déjà en un désastre annoncé.  Nathalie Beauzemont, administratrice de la FED et présidente de l’Association des gardiens du large, ajoute : *« Sous le masque de la planification maritime, notamment dans le cadre de la stratégie éolienne en mer, le gouvernement vise à concrétiser les ambitions déclarées par Emmanuel Macron lors de son discours de Belfort en février 2022 : doter la France de 50 parcs éoliens en mer d'ici à 2050. Cependant, avec seulement 19 projets en cours ou en développement, le chemin à parcourir est colossal.*  **Cette surabondance est perçue comme une provocation, exacerbant l’indignation des habitants déjà aux prises avec l’éolien** *Les cartes récemment dévoilées par l’État, présentées comme de simples outils de réflexion, révèlent une réalité brutale : le potentiel identifié de parcs éoliens en mer, dépasse largement les objectifs fixés. Cette surabondance a été perçue comme une provocation, exacerbant l’indignation des habitants et des associations déjà aux prises avec des projets éoliens. À Saint-Nazaire, à Saint-Brieuc, en Bretagne Sud, en Vendée, en Normandie, les communautés se voient confrontées à l’expansion sans limites de ces parcs, menaçant de transformer radicalement ce littoral magnifique, en des champs d’éoliennes »*.  À LIRE AUSSI[Grand projet d'éoliennes en mer : la contestation s'organise](https://cmeol.info/cmeol/index.php?option=com_acym&ctrl=fronturl&task=click&urlid=24&userid=999&mailid=337)  L’heure est à la révolte. Ces plans démesurés risquent d’être la goutte d’eau qui fera déborder le vase pour les habitants, indignés par le mépris manifesté à leur égard, par la transformation de leur territoire et la défiguration des paysages côtiers emblématiques, sacrifiés sur l’autel d’une politique énergétique discutable.  **Impact inouï et caché des réseaux électriques indispensables pour l’éolien**  L’impact visuel des éoliennes terrestres est seulement la partie émergée de l’iceberg. L’éolien industriel nécessite aussi la mise en place d’un réseau électrique gigantesque, parsemé de milliers de pylônes, de transformateurs et milliers de km de lignes haute tension, défigurant davantage encore plus l’environnement et menaçant la biodiversité de nos régions. Les conséquences écologiques de cette expansion incontrôlable sont désastreuses, avec des habitats naturels détruits et des espèces protégées menacées.  **Il est urgent d’arrêter cette course aveugle vers une énergie prétendument « verte » qui détruit notre patrimoine et compromet notre avenir**  Les chiffes récemment annoncées par le réseau de transport de l’électricité donnent le vertige : plus de 100 milliards d’investissements de réseaux électriques à ajouter à la facture d’électricité des ménages… Face à cette menace grandissante, les citoyens se mobilisent pour protéger leurs terres et leurs paysages. Il est urgent d’arrêter cette course aveugle vers une énergie prétendument « verte » qui détruit notre patrimoine et compromet notre avenir.  **La Fédération environnement durable, avec ses 1 700 associations à travers la France, est en première ligne de cette lutte. Plus de la moitié des projets éoliens sont bloqués grâce à ses efforts notamment devant les tribunaux cours d’Appel et le Conseil d'État. Il est temps de dire non à l’éolien industriel, de protéger notre héritage culturel et naturel pour les générations futures. Unissons-nous tous pour défendre nos paysages, notre patrimoine et notre avenir !**    *\*Jean-Louis Butré est président de la Fédération environnement durable (FED).* |